

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00286

Numéro SIREN : 910 148 857

Nom ou dénomination : A VOS COULEURS

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2024 sous le numéro de dépôt 7152



Désignation de l'entreprise		A VOS COULEURS			Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		36 ROUTE DE BOURG EN BRESSE 01960 SERVAS					
SIRET		9 1 0 1 4 8 8 5 7 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		11	
						Exercice N clos le	
						3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial *	010	55 000	012	10 111	44 889	
	incorporelles { Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	6 819	030	2 781	4 038	
	Immobilisations financières * (1)	040	522	042		522	
	Total I (5)	044	62 341	048	12 892	49 449	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 289	052		2 289	
	Marchandises *	060	1 757	062		1 757	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068		070			
	(2) { Autres* (3)	072	69	074		69	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	24 313	086		24 313	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	28 427	098		28 427	
Total général (I + II)		110	90 768	112	12 892	77 877	
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				2 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126				200	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				8 618	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136				-2 121	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142				8 697	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				56 919	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				1 325	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 2 351)	172				6 818	
	Comptes courants d'associés	173				4 115	
	Autres dettes	175				3	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176				69 180	
Total général (I + II + III)		180				77 877	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	46 747	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	994	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUESFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A VOS COULEURS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	55 000	402		404		406	55 000	
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	4 675	442		444		446	4 675	
	Installations générales agencements, aménagements divers		450	1 150	452		454		456	1 150	
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470		472	994	474		476	994	
Immobilisations financières			480	522	482		484		486	522	
TOTAL			490	61 347	492	994	494		496	62 341	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495	4 611	497	5 500	498		499	10 111		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	980	532	1 169	534		536	2 149		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	88	542	287	544		546	375		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	257	564		566	257		
	TOTAL		570	5 679	572	7 213	574		576	12 892	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594
TOTAL				596		585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

CERTIFIÉ CONFORME

O.N.

A VOS COULEURS

SAS au capital de 2 000,00 euros

Siège social : 36 ROUTE DE BOURG EN BRESSE 01960 SERVAS

RCS n°910148857- RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Madame NANTIER OPHELIE, actionnaire unique Présidente de la société A VOS COULEURS, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître une perte de 2 121,17 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 119 167,75 Euros hors taxes contre 112 684,23 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 6 483,52 Euros pour une variation de 5,75%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 120 508,17 Euros contre 117 042,10 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 3 466,07 Euros pour une variation de 2,96%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 122 132,07 Euros contre 106 225,22 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 15 906,85 Euros pour une variation de 14,97%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 497,27 Euros contre 442,91 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 54,36 Euros pour une variation de 12,27%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 68,61 Euros contre 172,78 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 104,17 Euros pour une variation de -60,29%.
- Les liquidités sont de 24 312,54 Euros contre 34 210,05 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -9 897,51 Euros pour une variation de -28,93%.

Pour cet exercice :

- Les achats de marchandises sont de 2 934,07 Euros contre 4 607,90 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 1 673,83 Euros pour une variation de -36,33%.
- Les variations de stocks de marchandises sont de 484,85 Euros contre -2 242,22 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 2 727,07 Euros.
- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 11 010,41 Euros contre

O.N

11 529,96 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 519,55 Euros pour une variation de -4,51%.

- Les variations de stocks de matières premières sont de 727,25 Euros contre -3 015,86 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 3 743,11 Euros .
- Les autres achats et charges externes sont de 19 886,93 Euros contre 25 613,18 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 5 726,25 Euros pour une variation de -22,36%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 784,81 Euros contre 774,55 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 10,26 Euros pour une variation de 1,32%.
- Les salaires et traitements sont de 64 790,70 Euros contre 51 951,71 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 12 838,99 Euros pour une variation de 24,71%.
- Les charges sociales sont de 14 293,00 Euros contre 11 317,31 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 2 975,69 Euros pour une variation de 26,29%.
- Les dotations aux amortissements sont de 7 213,18 Euros contre 5 678,76 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 1 534,42 Euros pour une variation de 27,02%.
- Les autres charges sont de 6,87 Euros contre 9,93 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 3,06 Euros pour une variation de -30,82%.
- Le résultat déficitaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 est de 2 121,17 Euros.
- L'effectif est de 3 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Matériel de bureau et informatique : 994,44 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Rien à spécifier en particulier.

Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, est établi ce jour.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 2 121,17 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Fait à SERVAS

Le 29/05/2024

La Présidence.

Madame NANTIER OPHELIE

CERTIFIÉ CONFORME



A VOS COULEURS

SAS au capital de 2 000,00 euros

Siège social : 36 ROUTE DE BOURG EN BRESSE 01960 SERVAS

RCS n°910148857- RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT SPECIAL DE LA PRÉSIDENCE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

En application de l'article L227-10 alinéa 1 du code de commerce, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3, doit être présenté.

En application de l'article L227-10 du code de commerce, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son actionnaire, doit être présenté.

Il est indiqué que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après :

COMPTE COURANT

Cette convention a été passée entre NANTIER OPHELIE et la société.

Madame NANTIER Ophélie a consenti une avance de trésorerie à la société, dont le montant s'élevait à la clôture de l'exercice à 4 114,91 euros.

Cette avance n'a pas été rémunérée au titre de l'exercice écoulé.

Fait à SERVAS

Le 29 Mai 2024

La Présidence.

Madame NANTIER OPHELIE


CERTIFIÉ CONFORME

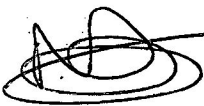
A VOS COULEURS

SAS au capital de 2 000,00 euros

Siège social : 36 ROUTE DE BOURG EN BRESSE 01960 SERVAS

RCS n°910148857- RCS BOURG EN BRESSE

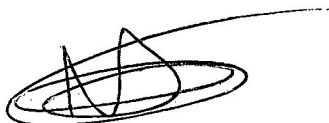
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2024 FEUILLE DE PRESENCE

Nom et Prénom de l'associé	Nombre de Actions	Nombre de voix	Mandataire	Signature
Madame NANTIER OPHELIE Née NANTIER 139 RUE DES ERABLES 01960 SERVAS	200	200		

Certifiée sincère et véritable, la feuille de présence arrêtée à 1 actionnaires présents ou représentés possédant ensemble 200 Actions.

La Présidence de séance

Madame NANTIER OPHELIE



A VOS COULEURS

SAS au capital de 2 000,00 euros

Siège social : 36 ROUTE DE BOURG EN BRESSE 01960 SERVAS

RCS n°910148857- RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 29/05/2024

à 09h30

au siège social

La soussignée MME NANTIER OPHELIE, actionnaire unique, de la société A VOS COULEURS, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

MME NANTIER OPHELIE, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023.

A mis à disposition les documents suivants :

- La feuille de présence.

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce.

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2023

L'actionnaire unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 2 121,17 Euros.

L'actionnaire unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'actionnaire unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'actionnaire unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 2 121,17 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des précédents exercices.

Décision N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce

L'actionnaire unique approuve les conventions suivantes, y compris celles susceptibles d'entrer dans le champ d'application de l'article L227-10 du code de commerce :

- L'actionnaire unique approuve la convention COMPTE COURANT, visée à l'article L227-10 du code de commerce, conclue entre NANTIER OPHELIE et la société, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

Madame NANTIER Ophélie a consenti une avance de trésorerie à la société, dont le montant s'élevait à la clôture de l'exercice à 4 114.91 euros.

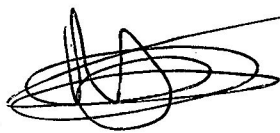
Cette avance n'a pas été rémunérée au titre de l'exercice écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Fait à SERVAS,
Le 29/05/2024.

Signature de l'actionnaire unique, MME NANTIER OPHELIE :



CERTIFIE CONFORME